

MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2010

Avril 2011

INTRODUCTION

Le Fonds national de solidarité (FNS) a élaboré un programme d'activités 2010 qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'action sociale (PNAS), en ses axes 2 (programmes 5 et 7) et 5 portant respectivement sur la promotion de la culture de la solidarité et le renforcement des capacités institutionnelles.

Les objectifs de ce programme sont basés sur les attributions du FNS et regroupés selon les axes d'intervention du FNS, sur la visibilité du FNS et sur la mobilisation des ressources.

Le présent rapport d'activités porte sur l'exécution de ce programme au cours de l'année 2010. Conformément au canevas reçu, il fait la description de la mission, des objectifs et activités par axe de la PNAS, les difficultés rencontrées et les solutions envisagées.

I. DESCRIPTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITES

1.1. La mission assignée à la structure

Le Fonds national de solidarité a pour mission de contribuer à la prise en charge des personnes, des groupes défavorisés et/ou en difficulté ainsi que des victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

A ce titre il est chargé :

- de mobiliser les ressources provenant des actions de solidarité nationale et internationale ;
- de soutenir les actions d'assistance courante aux personnes défavorisées, marginalisées et en détresse ;
- de soutenir les opérations de secours d'urgence en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires ;
- d'apporter un appui à la réalisation de programmes de réhabilitation consécutifs aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires ;
- d'apporter un appui financier ou matériel à la réalisation de projets et programmes de développement en faveur des groupes de populations défavorisés et/ou en difficulté.

1.2. Les objectifs et activités par axe et programme de la PNAS

Au regard de la mission assignée à la structure, quatorze (14) objectifs et 56 activités ont été fixés pour l'année 2010.

Axe 2 de la PNAS : promotion de la culture de la solidarité nationale

Programme 5 : renforcement des mécanismes de solidarité

Objectif n°1 : apporter un appui alimentaire et en matériel de survie à au moins 1350 personnes.

Activités programmées :

- apporter un appui en vivres à au moins 800 personnes défavorisées des 13 régions ;
- apporter un appui en vivres et en matériel de survie à au moins 500 personnes lors de la commémoration de 05 journées (journée des personnes âgées, handicapées, des familles, de lutte contre la pratique de l'excision, de l'enfant africain) ;
- apporter du lait et de la farine infantile pour enfant à au moins 20 jumeaux et 30 triplés (50 personnes).

Objectif n°2 : apporter un appui sanitaire à au moins 430 malades indigents.

Activités programmées :

- apporter un appui financier à 14 formations sanitaires (09 CHR, 03 CHU, 02 CMA) pour la prise en charge sanitaire d'au moins 330 malades indigents;
- apporter un appui ponctuel en produits pharmaceutiques et frais divers à 100 malades indigents.

Objectif n°3 : soutenir la scolarisation d'au moins 800 élèves et étudiants nécessiteux.

Activités programmées :

- assurer le parrainage de 350 élèves nécessiteux des 13 régions;
- apporter un appui ponctuel à la scolarisation de 50 élèves et étudiants démunis (frais de scolarité et de fournitures scolaires);
- apporter un appui financier pour la cantine scolaire de 400 élèves en difficulté de six (06) régions (Centre : 150 ; Hauts Bassins : 50 ; Centre-ouest : 50 ; Nord : 50 ; Sahel : 50 ; Centre-est : 50).

Objectif n°4 : apporter un soutien en matériel spécifique à au moins 280 personnes handicapées.

Activités programmées :

- apporter un appui en matériel d'autonomie (prothèses orthopédiques et auditives) à au moins 10 personnes handicapées ;
- apporter un appui en fournitures brailles à au moins 170 personnes handicapées de l'ABPAM ;

- apporter un appui en matériel de mobilité (tricycles simples) à au moins 100 personnes handicapées.

Objectif n°5 : mettre à la disposition de la DRASSN/Centre une auberge de solidarité au secteur 17 afin de résoudre le problème de logement des familles en difficulté.

Activité programmée : financer la construction de l'auberge de la solidarité du secteur 17 de Ouagadougou.

Objectif n°6 : contribuer à la promotion socio-économique d'au moins 280 personnes.

Activités programmées :

- apporter une subvention à 90 personnes pour des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- octroyer des fonds à 08 régions (Est, Cascades, Centre-ouest, Centre-nord, Sahel, Nord, Sud-ouest, Boucle du Mouhoun) pour appuyer au moins 240 personnes à raison de 30 personnes par région pour la réalisation d'AGR ;
- soumettre les dossiers d'au moins 30 personnes à la banque régionale de solidarité (BRS).

Objectif n°7 : informer les populations sur le Fonds national de solidarité et ses réalisations

Activités programmées :

- réaliser un film documentaire de 52 mn sur le FNS ;
- réaliser un grand reportage sur le FNS à la radio diffusion ;
- organiser 13 sorties d'information et d'échanges avec les Gouverneurs de régions, responsables des structures financières, élus locaux et travailleurs sociaux ;
- organiser 06 séances d'information et de sensibilisation des élus locaux, élus nationaux, leaders d'opinion, membres du gouvernement, partenaires techniques et financiers, journalistes, les responsables des organisations de la société civile et responsables de l'action sociale ;
- diffuser un spot télévisuel sur les activités du Fonds national de solidarité ;
- diffuser un microprogramme dans quatre langues (français, mooré, dioula, fulfulde) ;
- produire et diffuser des supports de communication (1 000 autocollants, 1 000 calendriers) ;
- réaliser une interview dans le journal télévisé ;
- réaliser une interview dans le journal magazine à la radio diffusion ;
- réaliser une interview dans le journal parlé en trois (03) langues nationales ;
- réaliser et diffuser un grand reportage dans trois (03) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé) ;

- insérer 5 articles de presse dans trois (03) quotidiens de la place;
- organiser une campagne médiatique ;
- réaliser un publi-reportage dans la presse écrite.

Objectif n°08 : mobiliser des ressources au niveau national.

Les activités programmées :

- organiser 02 collectes de fonds ;
- installer au moins 20 urnes de solidarité dans les structures stratégiques ;
- entreprendre des démarches auprès de 03 institutions (CARFO, CNSS, LONAB) pour l'obtention de lignes budgétaires;
- adresser 15 requêtes à 15 institutions de la place;
- suivre la levée des fonds par les régions ;
- effectuer 02 sorties de levées de fonds des urnes de solidarité à Ouagadougou.

Objectif n°09 : susciter l'élan de solidarité en vue de la mobilisation des ressources au niveau international.

Les activités programmées :

- réaliser des missions de sensibilisation et de mobilisation des ressources dans au moins trois (03) pays (Allemagne, Italie, Mali) ;
- organiser un voyage d'études et d'échanges d'expérience avec la Tunisie ;
- suivre la mise en place des comités de mobilisation des contributions au niveau des Missions diplomatiques et Consulaires du Burkina Faso.

Programme 7 : renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des catastrophes et des crises humanitaires

Objectif n°10 : apporter un appui au SP/CONASUR pour les opérations de secours d'urgence

Activité programmée : octroyer des vivres et du matériel de survie au SP/CONASUR pour les victimes de catastrophes.

Objectif n°11 : apporter un appui au SP/CONASUR pour la réalisation de programmes de réhabilitation consécutifs aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires.

Activité programmée : octroyer des matériaux de construction au SP/CONASUR pour les victimes de catastrophes.

Axe 5 de la PNAS : renforcement des capacités institutionnelles

Objectif n° 12 : renforcer les compétences du personnel

Activités programmées :

- former le personnel en analyse de microprojets ;
- former le personnel en suivi-évaluation des microprojets ;
- former le personnel en technique de plaidoyer ;
- former le personnel en technique de rapportage et de capitalisation des activités.

Objectif n°13: renforcer les capacités d'intervention du FNS.

Activités programmées :

- suivre la finalisation des documents de base de travail ;
- valider les documents de base de travail (Stratégie d'intervention, Manuel de procédures administrative, financière et comptable) ;
- mettre en place un logiciel de gestion des requêtes ;
- Finaliser :
 - le plan d'action triennal de mobilisation de ressources 2010-2012
 - le plan triennal de communication 2010-2012
 - le plan d'action triennal 2010-2012
 - le budget triennal 2010-2012.
- organiser au moins 02 sessions du COGES/FNS ;
- assurer un suivi/semestre au niveau des 14 formations sanitaires ;
- suivre les bénéficiaires de subvention et de microcrédits (une fois/trimestre) ;
- organiser des rencontres de travail avec les comités de sélection et de suivi des bénéficiaires des microcrédits au niveau de 05 régions (Centre, Hauts Bassins, Plateau central, Centre-Est, Centre sud) ;
- élaborer un projet sur la mise en place des points focaux du FNS au niveau des structures déconcentrées du MASSN ;
- diffuser la stratégie d'intervention.

Objectif n°14: suivre l'exécution et évaluer le programme d'activités du FNS.

Activités programmées :

- élaborer 04 rapports trimestriels ;
- élaborer 01 bilan annuel.

II. BILAN D'EXECUTION DES ACTIONS

Au cours de cette année, plusieurs activités ont été réalisées et ont permis au Fonds national de solidarité d'atteindre un certain nombre d'objectifs. Ainsi :

2.1. Au niveau de l'assistance courante, 2036 personnes sur 2860 ont reçu un appui comme suit :

➤ Appui alimentaire à 1023 bénéficiaires sur 1350 prévus :

- 981 personnes de 13 régions ont reçu un appui en vivres sur 800 prévues ;
- 42 enfants sur 50 prévus (07 triplés selon les rapports reçus des huit (08) régions, 02 jumeaux, 16 enfants d'un orphelinat) ont reçu du lait, et de la farine infantile.

Il faut noter que 100 personnes devaient recevoir des vivres lors de la commémoration des différentes journées mais cela n'a pu se faire car les journées ont été plutôt financées par le FNS.

➤ Appui sanitaire à 477 bénéficiaires sur 430 prévus :

- 14 formations sanitaires ont reçu un appui financier pour la prise en charge d'au moins 330 malades indigents. Par ailleurs, 10 dossiers ont été référés dans des formations sanitaires (Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO et Centre hospitalier pédiatrique Charles De Gaulle) ; des rapports reçus de quatre (04) formations sanitaires 451 malades ont effectivement bénéficié de l'aide du FNS ;
- 26 malades ont été appuyés pour des frais d'exams médicaux et produits pharmaceutiques ;

➤ Appui scolaire à 358 bénéficiaires sur 800 prévus :

- 124 élèves sur 50 prévus ont bénéficié d'un appui pour la prise en charge de leurs frais de scolarité(74) et de fournitures scolaires (50) ;
- 234 élèves sur 400 prévus ont bénéficié d'une prise en charge de la cantine scolaire.

Le parrainage scolaire qui devait concerner 350 élèves n'a pas été réalisé, la liste des élèves à parrainer étant attendue du ministère.

➤ Appui en matériel spécifique à 178 personnes sur 280 prévues

- 06 personnes ont bénéficié de prothèses (03 tibiales, 01 brachiale, 02 auditives) ;
- 170 personnes handicapées ont bénéficié d'un appui en fournitures braille ;
- 02 personnes ont bénéficié de paires de cannes.

L'appui de 100 personnes en tricycles n'a pas été réalisé car la fabrication des tricycles n'était pas achevée.

Par ailleurs, l'auberge de solidarité du secteur 17 de Ouagadougou a été construite, mais le financement n'a pas pu se faire.

- 2.2.** Au niveau de la promotion socioéconomique 228 personnes sur 280 prévues ont bénéficié d'un appui financier pour mener des activités génératrices de revenus comme suit :
- 60 personnes sur 100 de la région du Centre ;
 - 168 personnes sur 240 de 8 régions (Est, Cascades, Centre-Ouest, Centre-Nord, Sahel, Nord, Sud-ouest, Boucle du Mouhoun).
- 2.3.** Dans le cadre de l'information des populations sur le Fonds national de solidarité, les activités suivantes ont été réalisées :
- 03 séances d'information ont permis de rencontrer les élus nationaux, les journalistes et les responsables des services centraux et déconcentrés du MASSN en CASEM ;
 - 01 spot télévisuel a été diffusé ;
 - 01 microprogramme a été diffusé ;
 - 1000 calendriers et 1500 dépliants ont été produits et diffusés ;
 - 05 articles de presse ont été insérés dans les quotidiens de la place.

Plusieurs activités qui devaient être menées au cours du mois de solidarité ne l'ont pas été car le mois de solidarité a été reporté.

- 2.4.** En ce qui concerne la mobilisation des ressources, la CARFO a contribué avec une somme de 5 000 000 de francs CFA, le personnel du Système des Nations Unies avec 1 931 500 FCFA et le personnel de l'ambassade du Burkina Faso au Caire avec une somme de 124 630 FCFA. Les urnes de solidarité ont rapporté 208 642 F. Au total, 7 264 772 F ont été collectés en plus de la subvention de l'Etat.
- 2.5.** Au titre du renforcement des capacités d'intervention, 17 personnes ont été formées dont 08 en analyse de micro projets, 02 en technique de rapportage et 07 en plaidoyer. La finalisation des documents de base de travail (manuel de procédures administrative, financière et comptable et stratégie d'intervention) a été suivie.

3. ANALYSE DES RESULTATS

3.1. Les résultats quantitatifs

Sur 56 activités programmées 31 ont été réalisées soit un taux d'exécution de 55,35%.

Le niveau d'exécution du programme d'activités se présente comme suit :

- 22 activités réalisées à 100% ;
- 08 activités réalisées entre 50 et 84% ;
- 01 activité réalisée à 35% ;
- 25 activités non réalisées.

Comparativement à l'année 2009 où le taux d'exécution était de 67,74%, ce taux est en baisse. Il est à la limite de la moyenne et ne donne pas entière satisfaction.

Ce taux relativement bas s'explique par le fait que beaucoup d'activités ont démarré tardivement avec la mise en place également tardive du budget au mois d'avril et leur aboutissement nécessitait un long processus. Il s'agit par exemple des activités qui demandaient l'implication d'autres structures ou d'autres personnes pour leur exécution totale. Exemple : l'appui en matériel de mobilité aux personnes handicapées, la réalisation de film documentaire, l'organisation des sorties d'information etc. Plusieurs activités de communication liées au mois de solidarité n'ont pas pu être menées à cause de son report.

Des acquis ont été néanmoins enregistrés au regard de la mission du Fonds national de solidarité.

Ainsi, le Fonds national de solidarité a contribué à la prise en charge de 2316 personnes en difficulté, ainsi qu'aux activités de secours d'urgence et de réhabilitation.

3.2 Résultats qualitatifs

En matière qualitative l'exécution du programme d'activités 2010 a permis au FNS de remplir sa mission qui est de contribuer à la prise en charge de personnes, des groupes défavorisés et/ou en difficulté ainsi que des victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

Ainsi, les actions ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- contribuer à la promotion socio-économique de 228 personnes : l'appui du FNS permettra aux bénéficiaires d'initier ou de renforcer des activités génératrices de revenus afin de pouvoir sortir de leur situation de précarité et partant de pouvoir prendre en charge leurs familles. Cet appui, bien que modeste, permet de faire participer ou de renforcer la participation à la production nationale de cette frange de la population qui reste généralement en marge ;
- apporter un appui alimentaire à 981 personnes : l'appui en vivres a contribué à résoudre temporairement le problème alimentaire des bénéficiaires et à lutter contre la faim et prévenir la malnutrition chez certains bénéficiaires vulnérables tels que les enfants ;
- apporter un appui sanitaire à 477 personnes : l'appui sanitaire a soulagé des malades indigents, en témoignent les lettres de remerciement adressées au FNS ainsi que les contacts physiques et les appels téléphoniques des bénéficiaires pour remercier le FNS ;
- apporter un soutien scolaire : cet appui a soulagé les parents d'élèves et favorisé le maintien des bénéficiaires dans le cursus scolaire ;

- apporter un soutien en matériel spécifique à 176 personnes handicapées : ce qui favorisera l'insertion sociale et/ou professionnelle de ce public cible.

IV. DIFFICULTES ET SOLUTIONS ENVISAGEES

4.1. Difficultés

Les principales difficultés rencontrées sont :

- la mise en place tardive du budget ;
- la mise en instance de certaines activités par le cabinet : missions auprès de la diaspora, voyage d'études auprès du Fonds tunisien
- le report du mois de solidarité qui n'a pas permis la réalisation des activités de communication.

4.2. Solutions envisagées

En réponse aux difficultés rencontrées, les solutions suivantes ont été préconisées :

- la reprogrammation de certaines activités ;
- la non programmation de certaines activités de communication en relation avec le mois de solidarité.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, les agents se sont dévoués à l'exécution du programme d'activités mais beaucoup de difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre du programme, ce qui a engendré un faible taux d'exécution des activités (55,35%).

La programmation des activités de 2011 tiendra compte de ces difficultés.

P.J.: tableau de synthèse de réalisation

Ouagadougou, le 19 Avril 2011

LA DIRECTRICE

Fatoumata OUATTARA
Chevalier de l'Ordre National